

**TRAVAUX SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE BOIS CHÉTIF
REPARATION SUR DIGUE DE LOIRE SUITE A TERRIERS DE BLAIREAUX
ET POSE DE GRILLAGE DISSUASIF
Commune de La Chapelle-sur-Loire (37)**

Le Conseil départemental intervient sur le site de la forêt alluviale de Bois Chétif dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Situé sur les communes de Huismes, la Chapelle-sur-Loire et Avoine, ce site fait l'objet d'une zone de préemption au titre des ENS sur une superficie de 300 ha. Aujourd'hui, 106 ha ont été acquis par le Conseil départemental et sont entretenus dans le cadre d'un plan de gestion écologique.

3 éléments physiques principaux distinguent le site :

- La digue de Bois Chétif : ouvrage d'une longueur de 6,8 km destiné à protéger des inondations la zone du lit majeur située entre le fleuve et les coteaux d'Ussé. Le sommet de cet ouvrage a été aménagé en itinéraire « Loire à vélo ».
- La forêt alluviale de Bois chétif : ensemble d'une superficie d'environ 70 ha essentiellement composée de bois dur et classé en zone Natura 2000 (ZPS FR2410012 – Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire, pSIC FR2400548 – La Loire de Candès-Saint-Martin à Mosnes).
- Le système bocager de la confluence Indre / Loire classé également en zone Natura 2000 (ZPS FR2410011 – Basses vallées de la Vienne et de l'Indre).

Un des enjeux du site concerne la surveillance de la digue vis-à-vis des dégâts liés aux terriers de blaireaux. En 2009, des terriers de blaireaux ont été observés sur la digue sur un linéaire de 35m en 2 endroits. Les dégâts importants menaçaient, à terme, la stabilité de cet ouvrage d'environ 3 mètres de haut côté val. Le conseil départemental d'Indre-et-Loire, propriétaire et gestionnaire a alors engagé des travaux de réparation incluant un volet préventif. Préalablement, des actions de capture avec relâcher ont été menées par le garde piégeur départemental afin d'éviter l'extension des terriers.

Maître d'ouvrage : Département d'Indre-et-Loire

Entreprise/Régie : Département d'Indre-et-Loire

Période des travaux : Février 2009 (10 jours de travaux en régie).





Les étapes de l'intervention ont été les suivantes :

- déboisement du talus de la digue,
- ouverture de la digue à l'aide d'une pelle mécanique,
- apport et mise en place d'argile,
- rebouchage des galeries et reconstruction de la digue,
- recompactage par couches à l'aide d'un compacteur,
- fourniture et pose d'un grillage de protection de maille 50X50 mm et de diamètre de fil de 3mm ancré en pied de digue,
- remise en place des terres en remblais sur le talus et le grillage sur une épaisseur de 40 cm.

Coût total et financement du projet : 38 209 € TTC

Ces travaux ont été financés par le Département.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Travaux effectués sur 35 mètres linéaires.

Le grillage fourni et posé a été facturé en 2010 à 15,60 € HT /m².

Le coût ramené au ml s'établit à environ 1100 € TTC/ml et à environ 200 € TTC/ m².

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Aucun nouveau terrier n'a été constaté. La zone sujette à ces travaux fait l'objet d'un entretien annuel par fauche du talus de la digue.

Suivi mis en place :

Patrouille régulière des agents du département.

Commentaires :

De nouveaux terriers ont été observés plus loin et ont donné lieu à des travaux similaires en 2010. A ce jour, les dégradations sont ponctuelles, et aucune action de grande envergure n'est envisagée sur les levées de Loire.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Pascal HUBERT - 02.47.31.47.31 - phubert@departement-touraine.fr